

BULLETIN MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL,
VOLUME 15 NUMÉRO 6
JUN 2010



COLLECTE SÉLECTIVE

Les prochaines collectes sélectives auront lieu le **MARDI**

22 juin, 06 juillet, 20 juillet



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères s'effectue

TOUS LES JEUDIS DE CHAQUE SEMAINE



CONSOMMATION D'EAU POTABLE EN TEMPS DE SÉCHERESSE

La municipalité d'Yamachiche sollicite votre collaboration en prenant bien soin d'utiliser de façon adéquate notre eau potable

Protégeons cette ressource essentielle !



VOUS ÊTES SANS MÉDECIN DE FAMILLE ?

Vous résidez dans une des 12 municipalités desservies par le CSSS de Maskinongé ?

Vous pouvez inscrire votre nom sur une liste d'attente en composant le **819-228-1813**. Laissez votre nom

et vos coordonnées dans la boîte vocale. Un intervenant communiquera avec vous par la suite.

À NOTER: LE DÉSIR DE CHANGER DE MÉDECIN N'EST PAS UN CRITÈRE ADMISSIBLE DANS CE CAS-CI.



PEINTURE EN PLEIN'ART

Plusieurs artistes peintres viendront peindre sur le site du parc Achille Trahan. Venez voir leurs œuvres et faire un brin de jasette avec eux, dans une ambiance agréable.

En cas de pluie, l'activité est annulée.

DIMANCHE 27 JUIN, 25 JUILLET ET 22 AOÛT 2010.

GRATUIT !!!!!

INFORMATION: Service des Loisirs. (819-296-3062)

FEUX À CIEL OUVERT+FEUX DE JOIE+FEUX D'ARTIFICE (NOUVELLES PROCÉDURES OBLIGATOIRES)

- 1- Vous devez **obligatoirement** faire une demande de permis;
- 2- Vous devez vous rendre à l'hôtel de ville **pour remplir et signer la demande d'autorisation**;
- 3- Il faut le demander au moins **5 jours** à l'avance;
- 4- Valide pour 1 journée à la date déterminée;
- 5- Aucun frais;
- 6- **Le directeur incendie devra donner son autorisation selon ces exigences:**
 - Le demandeur doit toujours avoir le contrôle de son feu;
 - On doit vérifier l'endroit et les dimensions du feu;
 - Les combustibles utilisés (bois, foin, feuilles, etc.)
 - Les conditions climatiques prévisibles;
 - Avoir un moyen d'extinction tout près du feu;





Félicitations à Paul Carbonneau

Lors de la 22^e Soirée des Sommets Desjardins organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, monsieur le maire Michel Isabelle a remis au nom de la municipalité, le prix Bâtisseur, à monsieur Paul Carbonneau.

Monsieur Carbonneau a reçu cet honneur pour le fruit de son travail à construire et mettre à jour le site internet de la municipalité. Depuis plus de 12 ans, comme bénévole, monsieur Carbonneau s'implique avec passion à rendre le site vivant, d'actualité et disponible aux organismes du milieu.

DEMI MARATHON MARCEL JOBIN: invitation aux jeunes !

7h30	Début des inscriptions
9h25	Départ 2 km minimes à junior (9-19 ans)
9h45	Départ 1 km Bout'choux (0-8 ans) P'tit marathon Radio-Canada
10h00	Départ 1 km minimes (9-11 ans) P'tit marathon Radio-Canada
12h00	Remise de prix

**SAMEDI
10 JUILLET**



- Coût 3 \$ / enfant avant le 8/ juillet 5\$ sur place, des médailles seront remises à tous les enfants par le maire Michel Isabelle.
- 10 bourses de 20 \$ tirées au hasard parmi les enfants d'Yamachiche inscrits.

INFORMATION ET INSCRIPTION: 819-296-3062 OU 819-372-7635



Nouveaux-nés

Dans le cadre de sa politique familiale, et pour une quatrième année, la municipalité d'Yamachiche offre aux parents l'opportunité de faire connaître leur nouveau-né. IL suffit de s'inscrire à la municipalité et Monsieur le Maire et son épouse iront vous visiter. À cette occasion la municipalité vous offre un certificat cadeau échangeable à la Pharmacie Luc Charlebois. Avec votre accord, une photo de famille sera prise (pour le site Internet de la municipalité). Nous avons eu le privilège de souligner la naissance d'un deuxième et même un troisième enfant de la même famille. N'hésitez pas à vous inscrire.

(819) 296-3795

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL CONGÉS FÉRIÉS

Veuillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés le jeudi 24 juin 2010 pour la fête Nationale des Québécoises et Québécois et le jeudi 01 juillet 2010 pour la fête du Canada.



N'oubliez pas le festival country Yamachiche qui aura lieu

DU 24 au 27 juin 2010

à la résidence de Monsieur Martial Gélinas sise au 102 rue Sainte-Anne à Yamachiche.

(819-296-2259 OU 819-609-2485)

COUP DE POUCE ALIMENTAIRE DE YAMACHICHE

Le Coup de pouce alimentaire de Yamachiche aurait besoin de plusieurs bénévoles pour collaborer le jeudi, à la distribution de denrées alimentaires pour les familles dans le besoin. Déjà, des personnes font ce travail mais l'équipe est insuffisante. L'ajout de bons collaborateurs serait une aide précieuse. Si vous trouvez les journées longues ou voulez meubler vos temps libres, c'est le travail idéal et en même temps qui rend un service exceptionnel.

DENIS CÔTÉ, PRÉSIDENT (819-296-2132)

LE 23JUN 2010 Souper de la Société St-Jean-Baptiste

Une messe sera célébré à 16h30 à l'extérieur, si la température le permet, sinon elle sera à l'intérieur à 16h30 à l'église d'Yamachiche.

Suivi du souper à 17h30



Votre véhicule est modifié (tuning)

Depuis quelques années déjà du «tuning» de son véhicule automobile est en hausse. Mais savez-vous que vous ne pouvez pas faire toutes les modifications voulues ? Vous devez respecter le code de la sécurité routière sous peine de recevoir une sanction.

Voici quelques modifications permises et aussi quelques-unes qui sont interdites.

Il est permis de: ■ changer les roues tout en respectant la grandeur de celles-ci
 ■ changer le silencieux, cependant celui-ci ne doit pas être plus bruyant que l'original et comporter toutes les mêmes pièces.
 ■ installer un bas de caisse stylisé.
 ■ poser une bande de couleur dans le haut du pare-brise d'un maximum de 15 cm de largeur.

Il est interdit de: ■ teinter les vitres avant pour qu'elles laissent passer moins de 70% de lumière. Donc un collage sur une vitre ajoutée à la teinte originale est interdite.
 ■ apposer ou vaporiser une pellicule miroir sur les vitres.
 ■ modifier la couleur des phares ou masquer ceux-ci ou les feux arrière.
 ■ diminuer la surface de contact des essuies-glaces.
 ■ diminuer la capacité de freinage et/ou abaisser la suspension. Ces 2 éléments vont résulter en un remisage immédiat de votre véhicule.

Sergent Gaétan Beaulieu, SQ MRC de Maskinongé



La sécurité à vélo

Avec les dernières nouvelles et le retour des belles journées, les vélos ressortent sur nos routes et par le fait même nous devons être plus prudent vis-à-vis ceux-ci. Cependant les cyclistes se doivent de respecter le Code de Sécurité Routière tout comme les automobilistes.

Le Code de Sécurité Routière prévoit notamment que:

- Même si la voie est libre, le feu rouge et le panneau d'arrêt commandent une immobilisation complète de votre bicyclette. Vous devez attendre que le feu passe au vert avant de repartir.
- **Rouler dans le sens de la circulation** et à l'extrême droite de la chaussée.
- Signaler vos intentions car tout cycliste doit signaler ses intentions sur une distance suffisante de façon à être bien vu par les automobilistes.

Pour connaître tous les règlements reliés au cycliste je vous invite à vous procurer le dépliant « À vélo comme en auto il y a des règles à respecter » au poste de police ou via le site internet de la SAAQ.

Voici le code gestuel obligatoire:



Virage à gauche



Ralentissement ou arrêt



Virage à droite

Collaboration : Sgt Gaétan Beaulieu, Sûreté du Québec, Poste MRC de MASKINONGÉ

Les spectacles en plein air *d'Yamachiche*

MERCREDI 23 JUIN À 21H30: (Les Joyeux Crapauds)

Duo de chansonnier ayant fait la pluie. mais surtout le beau temps dans les 10 dernières année. Composé de **Dany Trahan et René Lafontaine** les voilà de retour après une absence de 3 ans. (Merci à Unimat)

VENDREDI 23 JUILLET À 21H30 (Les Satanées Valseuses)

Le vendredi, 23 juillet, 21 h 30, les spectateurs pourront assister à un spectacle électro-acoustique trash avec **Les Satanées Valseuses**. Épicé, salé, rythmé, parfois même controversé, ce groupe présentera plus de 24 chansons originales d'artistes populaires. Un savant mélange de chansons pop rock, presque yéyé, avec toujours en trame de fond, un mélange d'influences folkloriques et traditionnelles, le tout présenté par quatre musiciens multi instrumentalistes dont **Dany Armstrong d'Yamachiche**. (Merci à Excavation Plante)

SAMEDI 24 JUILLET À 21H30((Hommage à Offenbach)

Le 24 juillet, 21h 30 , **le groupe Québec-Rock**, composé de six musiciens pour qui la musique en général a toujours été une passion, rendra hommage à Offenbach. Chaque membre du groupe, âgé entre 40 et 50 ans, joue depuis un bon nombre d'années dans différentes formations professionnelles tantôt rock, tantôt jazzy, country et même folklorique.(Merci à la Caisse Desjardins de l'ouest de la Mauricie)

SAMEDI 14 AOÛT À 21HEURES(Body Groove)

Le 14 août, 21 h, place à **Body Groove**, un groupe d'amis jeunes et dynamiques, pour qui la musique populaire est une passion. Rappelons qu'en 2006, ce band avait fait le spectacle d'inauguration du Parc Achille-Trahan. Body Groove s'est déjà produit à travers les plus grands événements dont les festivités du Grand Prix de Montréal, les Internationaux des Feux SAQ et à la fermeture de la dernière saison des Expos de Montréal.

(Merci à ATRAHAN Transformation)

SAMEDI 21 AOÛT À 13H30 (Théâtre La Simagrée)

Le comité des spectacles en plein de Yamachiche a également pensé aux tout-petits puisque le samedi 21 août, dès 13 h 30, **le Théâtre la Simagrée** sera à Yamachiche. Au programme, des marionnettes viendront amuser les enfants avec leurs chansons et leur humour qui suscitera la participation des plus petits.(Merci au Club Optimiste et au Service des Loisirs d'Yamachiche)

SAMEDI 21 AOÛT À 20H30 (Atomic Baobab)

Et, en soirée, à 20 h 30, le **groupe Atomic Baobab**, originaire de Trois-Rivières, sera en prestation. Ce groupe de musique funk-rock-électro est influencé entre autres par James Brown, Beastie Boys, Antoine Gratton, Arianne Mofatt, etc...(Merci au Député Jean-Paul Diamond)

SAMEDI 21 AOÛT À 22H00(Devil's Hotrod)

Prestation du **groupe Devil's Hotrod**. Cette formation de Rockabilly est formée par quatre gars de Trois-Rivières. (Merci au Député Jean-Paul Diamond)